



# ville de vitry sur seine

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

ANNÉE 2015

3<sup>ème</sup> SÉANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

Question n°1

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

## **OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2015**

En application de l'article L.2312.1 du Code général des collectivités territoriales, un débat sur les orientations générales du budget et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune doit se tenir dans un délai de deux mois précédant son examen. Celui-ci sera soumis au Conseil municipal dans sa séance d'avril.

Plus encore qu'en 2014, l'élaboration de ce budget 2015 est fortement marquée par les décisions gouvernementales de réduction des dotations d'Etat aux collectivités territoriales, appelées à contribuer à la réduction du déficit public de l'Etat. Au plan national, la diminution globale s'élève à - 3,7 milliards euros pour 2015 (un montant identique est annoncé pour 2016 et 2017).

Les produits en matière de fiscalité et de compensations ont été communiqués. En revanche, la dotation globale de fonctionnement n'est toujours pas connue, tout comme le Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale. Le projet de budget pour 2015 est bâti à partir des orientations majeures suivantes :

### **Au chapitre des recettes de fonctionnement :**

- **Une augmentation de 2% des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières**, alors qu'ils n'avaient pas évolué depuis 2011 et que très faiblement augmenté depuis 14 ans (+ 1,5% en 2009 et + 1% en 2010). Une hausse de 5% du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est inscrite pour couvrir l'augmentation des charges, notamment la création d'un terminal de collecte et la poursuite du réseau de collecte pneumatique.
- Une **diminution importante de la dotation globale de fonctionnement**, suite aux dispositions de la loi de finances, malgré l'évolution positive de la population de notre ville. Par rapport à la réalisation 2014, on estime une baisse de 19,75%, soit - 3 100 000 euros.
- En ce qui concerne les autres dotations, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, est prévue au même montant que la réalisation 2014, soit 3 225 983 euros, de même que le Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France à hauteur de 3 013 067 euros.

- L'attribution de compensation, en provenance de la Communauté d'Agglomération Seine-Amont, est diminuée de 333 475 euros suite au transfert de la compétence « développement économique », en juillet 2014. Pour l'heure, aucun versement n'est prévu par la CASA au titre d'une dotation de solidarité communautaire.
- Une action judiciaire, intentée par la ville en responsabilité, a abouti au gain de 1 000 000 euros.
- **Les tarifs des participations des usagers sont prévus sans augmentation**, les produits des participations des usagers pouvant connaître des évolutions liées à celles des fréquentations.
- L'excédent budgétaire prévisionnel et provisoire de 2014, sur la base des informations en notre possession à ce jour, est porté à 4 000 000 d'euros.
- Bien évidemment, le projet de budget intègre d'autres recettes de subventions et participations, de produits des services concédés, et autres taxes et recettes diverses.

#### **Au chapitre des dépenses de fonctionnement,**

Elles augmentent globalement de 2,20%. Cela résulte principalement de la progression des crédits de personnel. Les autres postes de dépenses augmentent peu ou diminuent. L'effort de contrôle rigoureux des dépenses reste donc soutenu, particulièrement en matière de frais de gestion courante.

- Le remboursement de la dette (capital et intérêts) diminue de 560 000 euros soit -3,8% du fait de la baisse des taux d'intérêts. De plus Il est envisagé de mener en 2015 une renégociation de la dette, afin de pouvoir bénéficier plus largement des taux historiquement bas.

*La ville dispose d'un encours de plus de 128 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (voir tableaux annexés). Cet encours est constitué de 48 emprunts, souscrits auprès de 8 prêteurs. Il n'existe dans l'encours communal aucun emprunt à risque, au sens de la charte Gissler. Le taux moyen de la dette était de 1,97%, en mars 2015. L'encours est composé à 29% de prêts à taux fixe et à 71% de prêts à taux variable. La durée de vie moyenne de la dette est de 6 ans et 10 mois, cela atteste d'une dette jeune et souscrite sur des durées courtes (inférieures ou égales à 15 ans). L'encours par habitant (1 429 €) était supérieur à la moyenne de la strate en 2013 (1 282 €). Mais, l'encours rapporté aux recettes réelles de fonctionnement, qui s'élève à 75%, en 2013, est inférieur à celui des communes de même strate (85%). De même, l'annuité de la dette par habitant, de 154 €, est inférieure à celle de la moyenne de la strate, qui s'élève à 158 €*

- **la part de l'épargne (autofinancement) diminue de près d'1 million d'euros, par rapport au budget 2014, du fait des diminutions des dotations d'Etat.** Nous connaissons dans un passé récent des niveaux proches de 6 M€. Cette baisse rapide est la manifestation la plus forte de la baisse des dotations d'Etat.

- **Le prélèvement au titre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) augmente de 1 385 375 €**, car le fonds continue de progresser, passant au niveau national de 570 M€ à 780 M€
- **Les crédits de personnel évalués à 97 039 355 euros devraient évoluer d'environ 1,94%**, en intégrant en année pleine les créations de postes intervenues en 2014, l'augmentation de la prime annuelle de 5%, la création de 5 postes, à compter de septembre, pour faire face aux ouvertures de classes et de 12 « Emploi d'Avenir » en année pleine, ainsi que 3 agents sur 6 mois. Mais cette hausse résulte principalement de mesures exogènes, comme l'augmentation du SMIC, la revalorisation salariale des agents de catégories C et, surtout, de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (surcoût en vacances). Pour autant, la masse salariale reste contenue.
- **Le soutien à la vie associative locale sera poursuivi avec des dotations individuelles généralement maintenues**, mais appelant un examen au cas par cas de la situation individuelle des certaines associations.
- **Les frais divers de gestion connaissent une forte baisse (-2,15%)**, témoignant d'une part d'une **gestion rigoureuse** dans un contexte de sensibles augmentations des coûts de l'énergie, des loyers et des prestations de services et résultant d'autre part **d'abandons d'actions** menées à l'attention de la population. Ces sacrifices expliquent à eux seuls le maintien de l'autofinancement à plus d'1 M€. Sinon, il aurait été nul.

**En matière d'investissement**, 2014 devrait connaître un programme soutenu de réalisations, malgré un autofinancement réduit de moitié, et dès lors, un appel à l'emprunt à hauteur de 20 000 000 d'euros contre 19 500 000 euros en 2014.

Les subventions d'équipement et dépenses d'aménagement avec un total de plus de 6,8 millions, diminueraient de plus de 1 500 000 euros.

Les dotations d'équipement sont proposées en baisse de 10%, pour répondre aux contraintes imposées par l'Etat. Cela est source d'inquiétude pour l'entretien du patrimoine communal (risque de dégradation) et pour l'investissement public en général, ce qui va assurément peser sur la croissance nationale et sur l'emploi. Elles permettent cependant le financement des principales opérations suivantes :

- Construction d'un centre aquatique,
- Construction d'un pas de tir à l'arc au sein du groupe scolaire Langevin
- Travaux de reconstruction de l'école maternelle Eva Salmon,
- Création d'une classe et d'un dortoir à la maternelle Henri Wallon
- Travaux d'extension de la maternelle Paul Langevin
- Réfection de l'éclairage et faux plafonds de la bibliothèque Mandela (2<sup>ème</sup> tranche),
- Réfection du sol sportif de la grande salle du gymnase Gosnat,

- Réfection de la cour de l'école élémentaire Henri Wallon A,
- Restructuration complète de la crèche du 8 mai 1945,
- Rénovation de la salle 2 des cinémas Robespierre,
- Création d'espaces verts place de la liberté et dans le quartier du Plateau,
- 1<sup>ère</sup> phase d'embellissement du parc Joliot-Curie,
- Construction d'une voie nouvelle pour accès au domaine Chérioux,
- Prolongement de la rue Voltaire,
- Travaux d'assainissement et d'enfouissement du réseau EDF rue du Moulin vert,
- Poursuite du programme de circulations douces, bandes cyclables, zone 30 et accessibilité,
- Création d'un terminal et du réseau de collecte pneumatique (financement pluriannuel 6<sup>ème</sup> tranche),
- Achat de matériel informatique pour les écoles,

tout en conservant, malgré tout, un bon niveau de crédits destinés au gros entretien du patrimoine communal.

Les documents joints présentant les données chiffrées synthétiques de la présente note sont à considérer en année pleine 2015 et ne préjugent pas de la répartition qui sera opérée du fait du report au budget supplémentaire de l'inscription de l'excédent 2014. (rappel : les données 2014/2015 sont comparées de budget annuel prévisionnel à budget annuel prévisionnel), puisque nous avons pour pratique d'anticiper une estimation de l'excédent pour présenter le débat d'orientations budgétaires, mais de ne pas le retenir au budget primitif.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de prendre acte des propositions d'orientations budgétaires pour l'exercice 2015 présentées par le Maire.

FONCTIONNEMENT RECETTES			FONCTIONNEMENT DEPENSES		
	2014	2015		2014	2015
<b>Fiscalité Directe et TEOM</b>	68 976 877	71 406 379 3,52%	<b>Intérêts de la dette</b>	4 100 000	3 000 000
<b>Compensations fiscales et DGF</b>	17 966 302	14 851 051 -17,34%	<b>Prélèvement FPIC</b>	725 000	2 110 375
<b>Autres dotations (FSRIF-DSU-DSI)</b>	5 805 330	6 247 050 7,61%	<b>Personnel</b>	95 191 305	97 039 355 1,94%
<b>Attribution de compensation</b>	39 373 564	39 040 089	<b>Subventions</b>	10 824 114	11 418 657
<b>Dotation de Solidarité Communautaire</b>	500 000	0	<b>Contingents - Participations</b>	4 312 900	4 109 400
<b>s/s total fiscalité et dotations</b>	132 622 073	131 544 569 -0,81%	<b>Frais de gestion</b>	44 287 521	43 335 075 -2,15%
<b>Autres produits fiscaux</b>	3 469 910	3 686 938	<b>Annulation dette Contentieux Rouget de Lisle</b>		2 651 008
<b>Reprise provision Contentieux Rouget de Lisle</b>		3 728 980	<b>TOTAL</b>	159 440 840	163 663 870 2,65%
<b>Subventions et participations</b>	8 527 460	8 943 435	<b>virement investissement</b>		
<b>Participation des usagers</b>	11 790 150	11 603 650	<b>capital dette</b>	10 600 000	11 140 146
<b>Produits des services concédés</b>	592 500	631 500	<b>amortissements+virement net</b>	2 031 111	1 047 231
<b>Recettes diverses</b>	11 569 858	11 712 175	<b>TOTAL</b>	172 071 951	175 851 247 2,20%
<b>s/s total recettes de l'exercice</b>	168 571 951	171 851 247 1,95%			
<b>Excédent 2014 prévisionnel provisoire</b>	3 500 000	4 000 000			
<b>TOTAL</b>	172 071 951	175 851 247 2,20%			

INVESTISSEMENTS RECETTES			INVESTISSEMENTS DEPENSES		
	2014	2015		2014	2015
<b>Virement du fonctionnement</b>			<b>Remboursement du capital de la dette</b>	10 600 000	11 140 146
capital dette	10 600 000	11 140 146	<b>Subventions d'équipement</b>	1 160 725	3 001 324
amortissements+virement net	2 031 111	1 047 231	<b>Dépenses d'équipement</b>	33 488 276	30 088 968
<b>Subventions</b>	4 346 090	5 236 761	<b>AMENAGEMENT</b>	7 251 641	3 805 290
<b>Autres participations : FCTVA</b>	5 300 000	4 700 000	<b>ARCHITECTURE</b>	10 536 000	12 507 500
<b>Divers</b>			<b>ESPACES VERTS</b>	2 123 500	1 820 000
Taxes locales et amendes de police	1 115 000	950 000	<b>VOIRIE - ENVIRONNEMENT</b>	10 901 050	9 557 500
remboursement d'avances	1 770 000	200 000	<b>ACHATS PATRIMOINE</b>	2 676 085	2 398 678
cessions de terrains et autres	586 800	956 300	<b>Opérations patrimoniales</b>	520 902	11 000
<b>Programme annuel d'emprunts</b>	19 500 000	20 000 000	<b>TOTAL</b>	45 769 903	44 241 438
<b>Opérations patrimoniales</b>	520 902	11 000			
<b>TOTAL</b>	45 769 903	44 241 438			
<b>TOTAL RECETTES VILLE</b>	205 210 743	207 905 308 1,31%	<b>TOTAL DEPENSES VILLE</b>	205 210 743	207 905 308 1,31%

## Caractéristiques de l'endettement de la commune

Synthèse de la dette au 18/03/2015				
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
128 396 359 €	1,97%	12 ans et 8 mois	6 ans et 10 mois	48

Dette par nature			
	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	45	125 078 522 €	1,93%
Revolving consolidés	3	3 317 837 €	0,04%
Revolving non consolidés		0 €	0,00%
<b>Total dette</b>	<b>48</b>	<b>128 396 359 €</b>	<b>1,88%</b>
Revolving disponibles			
<b>Total dette + disponible</b>	<b>128 396 359 €</b>		
Swaps	3	8 851 358 €	1,31%
Options	0	0 €	-
<b>Total dérivés</b>	<b>3</b>	<b>8 851 358 €</b>	<b>1,31%</b>

Dette par type de risque			
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	37 377 137 €	29,11%	3,99%
Variable couvert	2 304 403 €	1,79%	2,77%
Variable	76 616 545 €	59,67%	1,01%
Livret A	12 098 275 €	9,42%	1,71%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>128 396 359 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,97%</b>

Dette par prêteur		
Prêteur	CRD	% du CRD
DEXIA CL	28 868 731 €	22,48%
CAISSE D'EPARGNE	27 136 973 €	21,14%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 742 507 €	18,49%
La Banque Postale	20 309 997 €	15,82%
CREDIT AGRICOLE	16 981 548 €	13,23%
Autres prêteurs	11 356 604 €	8,84%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>128 396 359 €</b>	<b>100,00%</b>

Dette par année						
	2015	2016	2017	2018	2019	2024
Encours moyen	125 498 030,69 €	113 723 466,77 €	102 555 803,49 €	91 961 924,16 €	81 505 926,57 €	37 845 321,94 €
Capital payé sur la période	12 207 078,63 €	11 529 832,46 €	10 657 178,60 €	10 385 069,77 €	9 817 250,69 €	6 991 050,20 €
Intérêts payés sur la période	2 546 881,86 €	2 171 848,87 €	1 896 723,93 €	1 827 931,69 €	1 730 243,46 €	914 827,25 €
<b>Taux moyen sur la période</b>	<b>1,92%</b>	<b>1,80%</b>	<b>1,87%</b>	<b>1,98%</b>	<b>2,09%</b>	<b>2,25%</b>